



RCS : BERNAY

Code greffe : 2701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00417

Numéro SIREN : 344 919 337

Nom ou dénomination : VISUEL SAS

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2017 sous le numéro de dépôt 384

Handwritten text at the top of the page, including a date and a name.

Handwritten text at the bottom of the page, including a signature and a date.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met au vote les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président, décide de réduire le capital de la Société pour le ramener de la somme de CENT VINGT SIX MILLE (126.000) Euros à la somme de CENT SEIZE MILLE (116.000) Euros.

Cette réduction de capital est réalisée au moyen du rachat par la Société des 20 actions appartenant à Monsieur Carlos MONHAY, des 20 actions appartenant à Monsieur Jean-Luc DUBOIS, et des 10 actions appartenant à Monsieur Sébastien BELLIARD, en vue de leur annulation.

Le rachat des actions en cause sera réalisé sur une base unitaire de 400 Euros l'action, et à l'issue du délai d'opposition réservé par l'article L 225-205 aux créanciers de la société pour former opposition à la réduction de capital ainsi décidée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de la résolution qui précède, autorise le Président, à l'issue du délai d'opposition des créanciers ci-avant visé, à procéder, en vue de leur annulation :

- au rachat, pour un prix unitaire fixé à 400 Euros l'action, des 20 actions appartenant à Monsieur Carlos MONHAY, des 20 actions appartenant à Monsieur Jean-Luc DUBOIS, et des 10 actions appartenant à Monsieur Sébastien BELLIARD.

A cette fin, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour convoquer toute assemblée nécessaire en vue de constater la réalisation définitive de la réduction de capital adoptée sous la résolution qui précède, signer tout acte, recevoir toute pièce, verser toute somme et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire en vue :

- du paiement par la Société du prix de leurs actions à Monsieur Carlos MONHAY, à Monsieur Jean-Luc DUBOIS, et à Monsieur Sébastien BELLIARD.
- de l'inscription modificative de la Société auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BERNAY, à l'appui de laquelle seront produits un exemplaire de l'acte entérinant la réduction du capital social et un exemplaire des statuts mis à jour du nouveau capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale prend acte, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la réduction de capital par rachat et annulation des actions adoptée sous les première et deuxième résolutions, de ce que le capital social de la Société, au terme de la réduction de capital adoptée, sera fixé à la somme de CENT SEIZE MILLE (116.000) Euros, divisé en CINQ CENT QUATRE VINGT (580) actions de DEUX CENTS (200) Euros de valeur nominale chacune.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[Handwritten signatures and initials]

QUATRIEME RESOLUTION

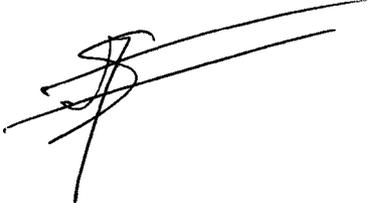
L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs à Maître Stéphanie COMBES-MATHIEU, CABINET COMBES-MATHIEU, Avocats - 361 Rue Clément Ader - Parc d'Activités Le Long Buisson - 27 005 - EVREUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes formalités fiscales, légales de dépôt et de publicité consécutives aux résolutions adoptées, et en particulier pour déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de BERNAY un exemplaire du présent procès-verbal en conformité des dispositions de l'article L 225-205 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

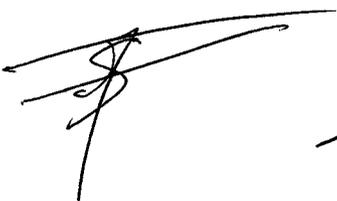
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à treize heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé conformément aux dispositions légales et réglementaires par les associés présents, et retranscrit sur le registre légal des Assemblées Générales de la société, ouvert depuis sa constitution.

Le Président,
Monsieur Sébastien MERCIER



Les Actionnaires présents





CABINET COMBES-MATHIEU

Avocats

Stéphanie COMBES-MATHIEU
DEA de droit des Affaires et Fiscalité
Université Paris I - Panthéon Sorbonne
Avocat au Barreau d'Évreux

**Greffe du Tribunal de Commerce de
Bernay
Place Gustave HÉON
CS 30562
27305 BERNAY CEDEX**

Evreux, le 13 mars 2017

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BERNAY

16 MARS 2017

ARRIVÉE COURRIER
15/19

LRAR par précaution

Objet : VISUEL SAS – Réduction de capital social
N/Ref. : SCM/VJ

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, un dossier concernant la société "VISUEL SAS" dans le cadre d'une réduction de capital par voie de rachat et annulation d'actions (article L 225-205 du Code de Commerce), savoir :

- Un original du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mars 2017 ;
- un pouvoir.

Vous trouverez un chèque de 15,79 € à l'ordre du Greffe correspondant au montant des frais.

Vous voudrez bien m'adresser un certificat de dépôt d'acte, en vue de faire courir le délai d'opposition des créanciers éventuels de la Société.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Stéphanie COMBES-MATHIEU

P.J.

DROIT FISCAL
Fiscalité des Entreprises
et des Particuliers
Fiscalité internationale
Conseil - Contentieux
Déclarations

DROIT DES SOCIÉTÉS
Constitution et Vie des Sociétés
Secrétariat juridique
Sociétés Commerciales et Sociétés Civiles
Sociétés d'Exercice Libéral
Formalités auprès des Administrations
et Greffes

**TRANSMISSION
D'ENTREPRISES**
Cessions de fonds de commerce
Fusions - Acquisitions
Cessions de parts sociales
Cessions de Sociétés

DROIT ÉQUIN
Droit et Fiscalité
des activités équestres
Contentieux
Membre de l'Institut
du Droit Équin - IDE

361, rue Clément Ader - Parc d'Activités Le Long Buisson - 27000 Évreux

Tél. : 02 32 38 62 31 - Fax : 02 32 38 62 88

Courriel : cabinet.combes-mathieu@wanadoo.fr

PROCURATION

Je soussigné Sébastien MERCIER

Demeurant 4 Chemin du Clos Philippot – 27 800 - CALLEVILLE

Président de la Société "VISUEL SAS", Société par Actions Simplifiée au capital de 126.000 Euros, ayant son siège social Route d'Authou - Zone Economique – 27 800 - BRIONNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERNAY sous le numéro 344 919 337.

Donne par les présentes pouvoir à Maître Stéphanie COMBES-MATHIEU, Avocat au Barreau de l'Eure, CABINET COMBES-MATHIEU, 361 Rue Clément Ader – Parc d'activités Le Long Buisson – BP 526 – 27 005 – EVREUX CEDEX

De faire, pour moi et en mon nom, au Tribunal de Commerce de BERNAY, tous dépôts, immatriculations, modifications, au registre du commerce et des sociétés.

A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée et décharge, et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à BRIONNE (Eure), le 13 mars 2017

